Le 14/10/2016



Monsieur Michel Le Bras

Directeur de la Compagnie des Ports du Morbihan

18, rue Alain Gerbault

56000-Vannes

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions de l'excellent accueil que vous nous avez réservé lors de notre entretien du 3/10/2016 et des réponses utiles que vous avez apporté à nos demandes.

Toutefois, suite à notre interrogation sur les tarifs 2017, vous nous avez annoncé une hausse globale de l'ordre de 0.7%, par référence au taux ordinaire de l'inflation, nous avez-vous précisé.

 Nous vous avons alors fait part de notre grand étonnement, voire mécontentement.

En effet, nous vous avions déjà fait remarquer l'an dernier que la formule d'indexation donnait une baisse modeste de 0,2% pour 2016, ce dont la CPM n'a pas tenu compte.

Vérification faite depuis notre rencontre, nous constatons que la formule d'indexation donne cette fois une baisse de 0,8%, soit une hausse réelle de 1,5% que les clients-usagers devraient subir si votre annonce venait à s'appliquer ! Ceci est tout à fait inacceptable car en contradiction avec la formule d'indexation incluse dans la concession qui s'applique à la CPM.

Les tarifs de la concession de la CPM ne sont pas indexés sur l'évolution générale de l'inflation mais sur une formule d'indexation prenant en compte les variations de 3 indices censés représenter au plus près l'évolution de vos coûts. Il n'y a donc pas lieu d'opter pour une autre référence aujourd'hui au motif qu'elle conduirait à une baisse des tarifs !

D'ailleurs la saison estivale a été bonne, d'après les informations dont vous disposiez, donc rien ne justifie l'évolution envisagée.

Vous trouverez ci joint copie du fichier qui nous a servi pour calculer les valeurs de l'indexation.

Pour information, je me dois de vous préciser que les associations locales membres ont réagi très fortement à ce projet, ce qui n'est pas de bonne augure pour la période à venir et le bon

déroulement des prochains conseils portuaires, bien que nous leur ayons indiqué que rien n'était encore décidé.

Nous vous remercions de bien vouloir reconsidérer ce dossier pendant qu'il en est encore temps et de nous informer de vos intentions le plus vite possible afin que nous soyons en mesure de refaire le point avec les associations locales.

Dans l'attente d'une réponse positive, je vous prie d'agréer mes sincères salutations,

Patrick Claudel

Président de l'UNAN Morbihan